



## DÉCLARATION LIMINAI

CST DU 08/06/2026

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CST,

Nous tenons tout d'abord à apporter notre soutien à notre Secrétaire Générale Confédérale CGT fraîchement réélue, Sophie Binet, mise en examen suite à la plainte pour diffamation du groupe Téfal, car elle a osé dénoncer le traitement subit par les représentants du personnel de ce groupe ainsi que les conditions de travail désastreuses de ses salariés. Le capitalisme désormais, se sent pousser des ailes et se pensent tout puissants, grâce au laxisme d'un gouvernement à sa botte.

Nous tenons également aujourd'hui à vous remercier de nous avoir écouté, et d'avoir rédigé un vœu à l'attention du 1<sup>er</sup> ministre, concernant le hold-up de 45 millions d'euros du gouvernement sur le CNFPT.

Par contre, nous regrettons fortement la réponse de la Présidente, concernant notre demande d'octroi d'une prime, ou tout autre moyen, afin de palier la hausse du prix du carburant.

Nous n'allons pas redire tout ce que contenait ce courrier, mais nous répondre que les agents n'ont qu'à se retourner sur les aides de la région, favoriser le co-voiturage, ou le télétravail, il fallait oser...

Nous avancer ensuite que si le gouvernement offrait une possibilité réglementaire d'apporter une aide quelconque, là aussi, il fallait oser. Rappelez-vous quand il y a eu la possibilité de mettre en place la « prime pouvoir d'achat », nous n'avons eu droit qu'à un CIA exceptionnel de 200€ bruts, et beaucoup d'agents sont restés sur le bas-côté de la route...

Il nous semble, sauf erreur de notre part, que des moyens réglementaires existes comme, la prime d'intéressement à la performance collective des services par exemple, ou dans le pire des cas, un nouveau CIA exceptionnel qui serait à hauteur des enjeux... Car, encore une fois, nous sommes un département rural, et la voiture est le seul moyen de locomotion possible pour se rendre au travail...

Même si la collectivité n'a pas de levier, nous tenons tout de même à vous préciser quelques chiffres qui sont parlant, et qui devraient vous interpeller.

Aujourd'hui, avec la hausse du SMIC, les 10 premiers échelons de la grille C1 sont en dessous et devront attendre 19 ans pour espérer une augmentation, ce sont les 7 premiers échelons de la grille C2 et une attente de 8 ans, les 6 premiers échelons de la grille C3 et une attente de 7 ans pour avoir l'espoir d'une augmentation de salaire, les 5 premiers échelons de la grille B1, les 2 premiers de la grille B2... Et tout cela a, bien évidemment une incidence sur les catégories A, qui au premier échelon ne toucheront que 77€ bruts de plus que le SMIC.

Certaines collectivités ont fait le choix d'un petit coup de pouce en faveur de leurs agents, il semblerait que pour la nôtre, la détresse financière de ses agents, qui œuvrent pourtant au quotidien pour un service public de qualité au plus proche des samariens, ne soit pas sa priorité...

Un autre sujet que nous voulions évoquer aujourd'hui, et qui nous semble ahurissant et incompréhensible, concerne « Collecteam ».

En effet, nous avons découvert par hasard, que Collecteam pouvait mandater un expert afin de vérifier si la pathologie d'un agent en arrêt de plus de 3 mois est justifié... Nous nous demandons comment la collectivité a pu accepter une telle ignominie dans le cahier des charges...

Nous pensons qu'il est grand temps de se pencher sur ce contrat avec Collecteam, et le dénoncer, car il ne paraît pas remplir toutes les conditions d'une réelle prévoyance.

La CGT a bien fait de ne pas voter pour ce contrat, car il apparaît que nous avons raison quand, à l'époque, nous nous avons déclaré que nous nous opposions au fait de donner ce contrat à un assureur qui ne serait là que pour faire du fric...

Nous avons encore aujourd'hui, quatre réorganisations de service. Pardon, quatre évolutions organisationnelles. Comme à chaque fois, nous nous posons la question de savoir quand ces réorganisations ou ces évolutions, appelez-les comme vous voulez le résultat est le même, vont cesser, et quand allons-nous, enfin trouver une stabilité dans notre collectivité ?

Car nous avons l'impression que, plus vous essayez de réorganiser, plus les services semblent désorganisés...

De plus, ces « évolutions organisationnelles » ont-elles fait l'objet d'une réelle concertation avec les agents ? Et non d'une simple présentation qui les met devant le fait accompli... Nous savons que nous nous répétons, mais parfois nous avons l'impression que l'on nous répond par l'affirmative, alors que nous savons pertinemment que c'est tout le contraire qui se passe...

Pour le temps de travail pendant le fauchage, nous pourrions en débattre quand le dossier nous sera présenté, mais nous pouvons déjà vous dire que, mettre une consigne sur papier afin d'harmoniser l'ensemble des secteurs, c'est bien, mais la mettre en pratique réellement, c'est une autre chose...

Par contre, nous allons écouter attentivement le point sur l'avancement des travaux et des concertations de la DBD, car il y a encore de grandes zones d'ombre sur ce sujet.

Bon nombre d'agents se posent encore beaucoup de questions sur leur devenir, et sur ce qu'ils vont perdre. Il semblerait que certains collègues perdent leur NBI, car ils changent d'affectation... A l'heure où le pouvoir d'achat est au plus bas, de pareilles mesures ne vont pas aider à remonter la note du baromètre social...

Pour terminer, nous voulons une nouvelle fois vous faire part de notre agacement sur le changement de date de réunion de dernière minute. Exemple concret, après ce CST, nous sommes conviés au plan d'action découlant d'une enquête accident, sans savoir à l'heure où nous allons terminer celle-ci... Et encore une fois, les membres devant faire partie de cette enquête ne sont pas tous d'Amiens ou de ses environs... Nous avons donc décliné cette réunion, car trop c'est trop...

Merci de votre attention